

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT
AND VOCATIONAL TRAINING

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION OF GENERAL AFFAIRS

048
MINISTRE DES FINANCES
DECISION N° _____/MINEFOP/SG/DAJ du **26 MARS 2020**
DU BUDGET
Portant nomination de responsables à l'Institut National de
Formation des Formateurs et de Développement des
Programmes (INFFDP) **26 MARS 2020**

Contrôle Financier Central auprès du
MINEFOP

VISÉ
BUDGETAIRE

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Vu la Constitution du 02 juin 1972 et les textes modificatifs subséquents ;
 - Vu la loi n°76/12 du 08 juillet 1976 portant organisation de la Formation Professionnelle Rapide ;
 - Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
 - Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
 - Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement et ses divers modificatifs ;
 - Vu le décret n° 2012/644 du 28 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
 - Vu le décret n° n°2019/002 du 4 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 - Vu la décision n° _____/MINEFOP/SG/DAJ du _____ portant organisation et fonctionnement à titre transitoire de l'Institut National de Formation des formateurs et de Développement des Programmes ;
 - Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois financières, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
- Considérant les nécessités de service ;

D E C I D E :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés aux postes ci-après à l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes (INFFDP) :

UNITE DE GESTION

Coordonnateur : Monsieur **TABI AKONO François De Borgia Dieudonné Jean** (Mle 554 593-V), Chargé de cours.

SECTION FORMATION ET AFFAIRES PEDAGOGIQUES

Chef de Section : Monsieur **MEZOO Gaston Lebeau** (Mle 632 833-A), Conseiller d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle.

SECTION DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Chef de Section : Monsieur **BONONGO Mathias** (Mle 561 129-J), Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel.

SECTION IMPRIMERIE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Chef de Section : Monsieur MOUGOUE Simon Christophe (Mle 528 235-Z), Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général.

SECTION COOPERATION, RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Chef de Section : Madame NGAROUA née BOGWABE Emilienne (Mle 585 114-T), Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général.

SECTION ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET MAINTENANCE

Chef de Section : Monsieur Nestus FRU MANJU (Mle 632 319), Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel.



Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature, prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINEFOP/CAB/IGF
- MINEFOP/SG/ DFOP
- MINEFOP/SG/ DAG
- MINFI/CFS
- CHRONO/ARCHIVES



Yaoundé, le 26 MARS 2020